

## **PROTCOLE SANITAIRE DE LA PRATIQUE DU BASKET-BALL**

ASFF Basket 2020/2021 au 10/09/2020

En respect du protocole sanitaire de la Fédération Française de Basket-Ball et des mesures imposées par le gestionnaire des installations en date du 3 septembre dernier, le **protocole de la pratique du Basket-Ball à Fontenay le Fleury** est le suivant :

- ✓ Le **port du masque** est obligatoire pour tous à l'intérieur des bâtiments en dehors de la pratique sportive ;
- ✓ Les **règles sanitaires de base** doivent être appliquées : se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant, éternuer dans son coude, se laver les mains régulièrement, utiliser un mouchoir à usage unique... ;
- ✓ Obligation de suivre le **sens de circulation** s'il y en a un de défini ;
- ✓ **Désinfection des mains** avec du gel hydroalcoolique en début et en fin d'entraînement pour tous les pratiquants (joueurs & entraîneurs) et les éventuels accompagnants qui doivent être limité au strict minimum ;
- ✓ **Pas de vestiaires, ni de douches** qui sont condamnés par le gestionnaire des installations. Les joueurs doivent arriver en tenue. Les chaussures utilisées sur les terrains de sport sont à mettre/enlever directement au bord du terrain ;
- ✓ Sur les terrains de sport, conformément au protocole de la FFBB, pas de port du masque, ni de distanciation sociale. Cependant en dehors du jeu sur les terrains, **les règles de distanciation doivent être appliquées** ;
- ✓ **Interdiction** formelle d'échange de chasubles entre les pratiquants. Toutes les chasubles devront être remises en fin d'entraînement au coach qui sera en charge de les laver. A chaque fin d'entraînement, les entraîneurs assureront la **désinfection du matériel** (ballons, plots...) ;
- ✓ Un **listing** des personnes présentes sur chaque temps de pratique, permettant de les identifier et, le cas échéant, permettant aux **Agences Régionales de Santé** de prévenir les personnes ayant potentiellement été en contact avec une personne contaminée sera tenu par le club ;
- ✓ Toute personne présentant des **symptômes au COVID-19** se verra refuser l'accès aux installations ;
- ✓ Tout élève d'une classe ou d'une école mise en isolement même de précaution ne doit pas se présenter dans les installations et aux entraînements et matchs hors de nos installations. De même pour les adultes qui serait mis en isolement même de précaution.
- ✓ Toute personne ne respectant pas **les règles en vigueur** dans les installations se verra refuser l'accès à celles-ci ;
- ✓ Tout manquement à ces règles pourra entraîner **l'exclusion du club**.